

COLLÈGE DE LA FORÊT

La Forêt 73240, SAINT-GENIX-SUR-GUIERS



Présentation

Ce projet est une réhabilitation du collège existant et une extension résultant d'un concours d'architectes. La construction initiale est disparate et d'époques différentes, le projet architectural a permis de redonner une cohérence globale à l'ensemble de l'équipement.

Le site se situe dans un environnement rural ; il offre des vues lointaines sur les montagnes savoyardes. Le projet respecte la végétation existante et présente une architecture simple.

La circulation et l'organisation des différents pôles d'enseignement sont repensées. Une rue intérieure centrale dessert les différents espaces.

Elle a été conçue avec un apport de lumière généreux par des sheds pour rendre convivial le volume sur deux niveaux. Des coursives sont desservies par de grands escaliers.

La priorité a été donnée à la qualité des espaces intérieurs ; le principe constructif est économique, simple et évolutif. La préfabrication a permis une réduction des nuisances et des délais de chantier.

Ces orientations de projet répondent à une démarche de développement durable et sont complétées par une efficacité énergétique globale du bâtiment.

La chaufferie gaz vient en complément de chauffage par double Flux. L'isolation est performante et les sheds sont équipés de capteurs solaires.

Les toitures sont traitées en terrasse végétalisée pour assurer une inertie thermique et une gestion naturelle du cycle de l'eau en ne réduisant pas la surface perméable.

Les menuiseries sont toutes équipées de protection solaire pour un confort thermique et visuel. Les brise-soleil sont en acier laqué colorés ou gris.

Les bâtiments existants ont été isolés par l'extérieur en parois horizontale et verticale.

L'extension s'est effectuée de deux manières :

- en surélévation avec la création d'un niveau supplémentaire,
- par la création de nouveaux volumes sur deux niveaux.

Les architectes ont donc choisi le bois pour transformer ce collège en architecture contemporaine de qualité. Ce choix s'est fait dans la démarche de développement durable et dans un souci d'insertion paysagère.

La végétation est très présente dans le projet, à la fois à l'intérieur de la rue centrale pour réguler l'air et la fraîcheur, ainsi qu'à l'extérieur pour une requalification des abords et la gestion des eaux pluviales.

Les planchers sont conçus en bois avec une chape béton, cette solution mixte permet de s'affranchir des règles d'acoustique pour ce type de construction.

Les murs sont en ossature bois, les menuiseries sont en chêne massif lasuré.

Le bardage vertical est en mélèze brut de sciage sans traitement.

La maîtrise de la mise en œuvre et des détails permet un vieillissement du bois uniforme sur ces façades.

La charpente est en bois lamellé-collé.

texte de Marion FOURNEL, architecte

Programme

Réhabilitation et extension du collège existant à Saint-Genix-sur-Guiers

Mots clés BOIS - COLLEGE - ECOLE - REHABILITATION

Concepteur(s) Architecte : NOVAE (Lyon) - BE Acoustique : Acouphen (Lyon) - BE Béton armé: AIC Ingénierie (École-Valentin) - BE Économiste : Cholley SAS (Villeurbanne) - BE Fluides : Rubin&Varreon (Lyon) - BE HQE : SE&ME (Ruy-Montceau) - BE Structure bois : Jacques Anglade (Port Vendres) - BE VRD : SIGEP (Villeurbanne)

Maître(s) d'ouvrage(s) SAS (mandataire du Conseil général de la Savoie)

Types de réalisation Equipement scolaire / universitaire

Année de réalisation 2010

Surface(s) SHON : 5 230 m²

Coûts 4,7 M€ HT

Crédit photos Isabelle FOURNIER, photographe

Date de mise à jour 21/01/2013







